

Le **B**ulletin
d'**I**nformation
des **P**rofs-relais
de la Mayenne



Les CLEE Mayenne reprennent leurs travaux.

La période de confinement a bien évidemment impacté les projets des Comités Locaux Education Economie Mayenne Nord et Mayenne Sud.

A l'occasion de la réunion du Bureau départemental des CLEE qui s'est tenue le 2 juillet sous la présidence de M. Waleckx, un état des lieux de cette si particulière année 2019-2020 a été dressé par les 4 co-animateurs : MM. André Harbulot (Proviseur du LPO Raoul Vadepiet) et Pascal Hochart (PDG de SDI Services) pour le **CLEE Nord** ; MM. Jean-Noël Godet (Proviseur du LGT Douanier Rousseau) et Stéphane Mignot (co-gérant de l'Imprimerie Faguier) pour le **CLEE Sud**.

Plus que de bilan de projet(s), il a été surtout question de perspectives d'avenir : plusieurs pistes d'action(s) sont à l'étude, pour une mise en œuvre souhaitée au plus tôt après la rentrée de septembre. Par exemple, la « **Journée des Familles** » devra(it) s'inscrire durablement dans le paysage des REE à l'échelle d'abord locale, puis départementale.
(consulter à ce sujet le BIP n°25, en page 4)

La réunion a eu lieu à l'Atelier Canopé : Mme Solenn Monnier (médiatrice école inclusive / sciences cognitives) et M. Benoît Challement du Rozier (médiateur usages du numérique) ont présenté aux membres du CLEE les outils mis à la disposition des enseignants pour appuyer leurs initiatives dans le cadre des REE. Cette **rencontre entre CLEE et Atelier Canopé** a suscité des idées de présentation(s) décentralisées en Mayenne au sujet desquelles nous vous tiendrons informé(e)s.

« Quand l'Ecole et l'Industrie se rencontrent »,



la plateforme de ressources pédagogiques basées
sur une problématique et un contexte industriels

proposée par

sur www.reseau-canope/etincel.fr



« La plateforme a été développée par le projet « **École, numérique et industrie** » dans le cadre du programme d'investissements d'avenir. Le projet est porté par Réseau Canopé, soutenu par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, **en partenariat avec des acteurs de l'industrie**. L'objectif du projet « École, numérique et industrie » est de favoriser, dans les enseignements scolaires l'émergence d'une réelle culture scientifique, technique et industrielle pour tous les élèves, afin de mieux les préparer à être les citoyens et les professionnels de demain. »

Parmi les thématiques des ressources, sans cesse plus nombreuses : l'industrie du futur, les métiers des Travaux Publics, les métiers de la chaudronnerie, l'usinage et la coupe...

Aider nos élèves de Première et de Terminale à choisir leur orientation en autonomie grâce à la PLATEFORME FUN MOOC sur www.mooc-orientation.fr



F.U.N. = France Université Numérique

M.O.O.C. ou Massive Open Online Course, soit une Formation en Ligne Ouverte à Tou(te)s

F.U.N est une création du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Sa plateforme **FUN-MOOC propose aux élèves d'assister gratuitement à des cours conçus par des Universités et des Grandes Ecoles françaises et francophones**. Parmi ces cours, bon nombre ont pour objectif d'aider les lycéen(ne)s dans la mise en œuvre de leur Parcours Avenir, de « **découvrir les disciplines, les filières, les débouchés professionnels, les compétences requises** ».

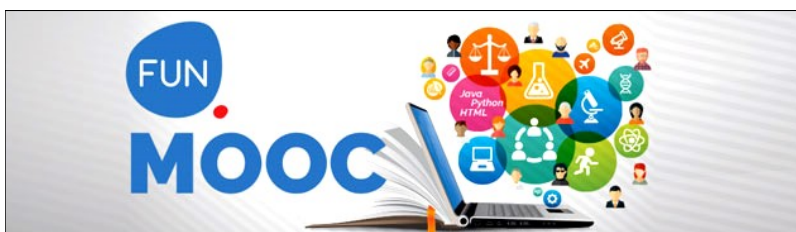
Ce sont les « MOOC orientation ».

Voici quelques-uns des établissements du Supérieur partenaires de leur création : l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, l'Université Paris Descartes, l'Ecole Polytechnique, l'Institut Mines-Télécom, Agreenium... L'ONISEP est également l'un des partenaires majeurs de la plateforme.

Une remarque : **les entreprises sont** (pour l'instant ?) **peu représentées directement au sein des équipes de conception des cours**. En tout cas, si on se fie aux MOOC proposés en 2019/2020. **Néanmoins, on trouve des représentants d'Altran et d'Airbus dans l'équipe de réalisation du MOOC « A la découverte des métiers de l'ingénierie industrielle de demain »** (lequel consiste en 4 séquences de 8 heures au total accessibles librement pendant 8 mois, au rythme choisi par l'élève, ce dernier point étant une règle pour l'ensemble des MOOC).

Les programmes des cours annoncent par exemple « **La rencontre de professionnels** permettant d'acquérir une vision des secteurs d'activités que sont la production agricole, l'agroalimentaire, la santé animale et les services à la production » (MOOC sur « Les métiers du vivant ») ou bien encore « **La présentation des métiers** de l'économiste » (MOOC « L'Eco, pour qui, pour quoi ?). Quant au MOOC « Les recettes pour réussir en Sciences Humaines », parmi ses objectifs figure celui de faire « **Comprendre que l'Université est un tremplin vers mon objectif professionnel** ».

Notons également que **l'UIMM est partenaire du MOOC « Ose les métiers de l'industrie du futur »** via « l'Alliance industrie du futur ».



Entre le 22 juin et le 31 octobre, un MOOC (d'une durée inférieure à 1 heure) est proposé aux membres des équipes éducatives des lycées, en particulier aux Professeurs Principaux.

Son objectif est de nous accompagner dans l'utilisation avec les élèves des MOOC d'aide à l'orientation disponibles sur le site www.mooc-orientation.fr

Comme pour les élèves, l'inscription est individuelle, simple et gratuite.

Le calendrier prévisionnel 2020-2021 prévoyant 26 MOOC orientation (mis en ligne progressivement à compter du 12 octobre) est disponible à la page d'accueil du site.



Par ailleurs, le site propose également la « Collection Réussite Sup », c'est-à-dire des MOOC de révision et de consolidation des acquis du Lycée avant le grand saut dans le Supérieur.

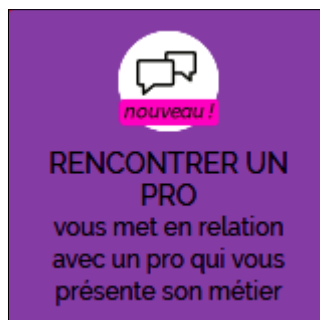
Parmi ces MOOC : « A la racine des mots scientifiques » et « Chimie : ouvrez les portes de l'enseignement supérieur ».

**Le Conseil Régional des Pays de la Loire propose un nouveau service d'aide à l'orientation :
« RENCONTRE UN PRO » sur le site « Choisir mon métier ».**

De quoi s'agit-il ?

D'une **plateforme numérique d'échanges entre des professionnel(les) et** (notamment) **les lycéens** mise en œuvre en collaboration avec le CARIFOREF.

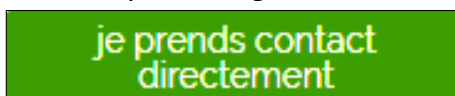
Via choisirmonmetier-paysdelaloire.fr, l'élève peut solliciter un échange direct par téléphone, par mail ou en visioconférence avec l'un(e) des 130 professionnel(les) bénévoles qui se sont inscrit(e)s à ce jour sur la plateforme pour partager leur(s) expérience(s).



Pour l'instant, le nombre d'expert(e)s exerçant leur métier en Mayenne est limité : une recherche rapide nous renvoie vers 8 personnes.

Ils et elles sont Conseillère à l'emploi, Responsable recrutement, Gestionnaire RH, Moniteur d'atelier en établissement spécialisé, Formateur pour adultes, chef d'équipe paysagiste, menuisier et électricien.

Ils et elles sont basés à Mayenne, Argentré, Laval et Entrammes.



La **plateforme** vient d'ouvrir : elle s'enrichira forcément de nouveaux contacts au fil du temps.

Elle **est dès à présent un outil pertinent et très facile d'utilisation pour nos jeunes qui s'interrogent sur la réalité d'un métier** : rien n'empêche un(e) élève mayennais(e) de créer l'échange avec l'un des 73 contacts référencés à Nantes. La distanciation numérique abat en réalité les limites traditionnelles.

La plateforme offre la possibilité d'un échange vraiment personnalisé. Au-delà de l'aspect métier(s), et même si ce n'est pas son objectif premier, cet outil peut éventuellement être utile lors d'une recherche de stage ou d'un contrat d'apprentissage si un dialogue constructif et un intérêt réciproque voient le jour entre l'élève et le / la professionnel(le).

**La « Semaine Laval Emploi 2020 » et les « Rencontres de l'emploi » à Mayenne
seront deux temps forts de la rentrée dans notre Département.**



A Laval, entre le lundi 12 et le vendredi 16 octobre, plusieurs opérations seront proposées au public scolaire, à l'initiative de Laval agglo.

Par exemple, le mardi 13 octobre, le Laval Virtual Center, l'association Femmes et Sciences et le Zoom (ex-CCSTI) proposeront le

« **Rendez-vous des métiers techniques et scientifiques au féminin** ».



Autre action : une **présentation des métiers de la santé et du social** aura lieu le vendredi 16 octobre au Quartier Ferrié.

Programme complet et inscription de vos classes ou de vos élèves sur
semaine-emploi.agglo-laval.fr à partir du mois de septembre.

(Pour plus d'infos, vous pouvez contacter dès à présent Mme Aurélie Roguet au 06 15 91 39 80)

A Mayenne, la 4ème édition des « Rencontres de l'emploi » organisées par Mayenne Communauté se déroulera le mardi 22 septembre à la Salle polyvalente, rue Volney.



Placée très tôt dans l'année scolaire, cette opération peut contribuer à **étayer la réflexion d'élèves, de la 3ème à la Terminale, tenté(e)s par l'apprentissage comme process de formation**. Davantage que des classes, ce sont donc des « individuel(le)s » qui sont attendu(e)s par les professionnel(le)s qui seront présent(e)s. Aucune inscription préalable n'est requise.

(Pour plus d'infos, vous pouvez contacter Mme Morgane Mézière au 02 43 30 21 24

ou à l'adresse morgane.meziere@mayennecommunaute.fr)

L'alternance, un sujet au cœur de l'actualité de l'orientation.

Le 12 mai dernier, dans un communiqué, la Fédération de la Formation Professionnelle écrivait : "Les acteurs de l'alternance estiment que la baisse des contrats à la rentrée de septembre 2020 pourrait être entre 30 et 50 %".

Nous avons effectivement noté lors des procédures d'orientation que l'élan impulsé ces dernières années à l'alternance, en particulier dans les Pays de la Loire et en Mayenne, est mis à mal par le contexte socio-économique.

Nos jeunes peinent davantage à trouver une entreprise en cette fin d'année scolaire.

Le gouvernement a annoncé une aide exceptionnelle pour les entreprises qui embauchent des apprentis du CAP à la Licence Pro., du 1er juillet 2020 au 28 février 2021 : 5000 € par an pour les apprentis de moins de 18 ans ; 8000€ pour les plus de 18 ans.

Cette aide sera versée aux entreprises de moins de 250 salariés, et à celle de plus de 250 salariés si ces dernières comptent dans leurs effectifs 5% d'apprentis en 2021.

Par ailleurs, les candidat(e)s à l'alternance auront davantage de temps pour trouver une entreprise. Ils et elles pourront faire leur rentrée à 100 % en centre de formation et disposeront de 6 mois au maximum (et non 3) pour intégrer une structure professionnelle (jusqu'en février 2021).



Il est certain que nous dev(r)ons redoubler de vigilance dans les mois à venir pour accompagner au mieux nos jeunes qui sont intéressé(e)s par une formation en alternance.



**Option Innovation 2020
s'adresse au plus grand nombre
grâce au numérique.**

Organisé du **12 au 16 octobre** prochains par **Paris & Co** et la **Fondation Entreprendre**, ce moment de **rencontres interactives entre élèves et professionnel(le)s** innove à l'occasion de sa 6ème édition en proposant une **programmation inédite faisant la part belle aux ateliers en virtuel**.

En tout, 400 lieux d'innovation à investir et plus de 1000 entreprises partenaires sont pressentis, développant 25 thématiques via une très grande diversité de programmes parmi lesquels :

Coding Club, Green Pitch (de l'artisan à la construction du futur), Data Analyst, Traffic Manager, Product Owner, Ready Player One, Innover en agriculture durable, Fabrication numérique et Economie Sociale et Solidaire...

Depuis leur salle de classe ou in situ, les élèves découvrent « lieux d'innovation, entreprises innovantes, profils d'entrepreneurs et métiers, peu, voire pas connus mais à fort potentiel de recrutement ». **Incubateurs, accélérateurs, pépinières d'entreprises, fablabs, tiers lieux : des startups, des PME/PMI et des ETI** mobilisent leur espace et leurs forces vives pour animer les échanges et répondre aux questions des élèves.

Une 1ère vague de préinscription était proposée sur www.optioninnovation.org jusqu'au 3 juillet.

Une 2ème vague **d'inscription pour les enseignant(e)s et leur(s) classe(s)** sera possible **entre le 2 septembre et le 5 octobre**.

Merci d'avoir pris le temps de lire le B.I.P. n°26.

Retrouvez-le en ligne
ainsi que les anciens numéros sur
www.dsden53.ac-nantes.fr
rubrique Relation Education - Economie

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)
est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –
Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 –
53 030 – Laval cedex 9

Directrice de la publication : Christelle Cherbonnier

Christelle.cherbonnier@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

hugues.le-guevel@ac-nantes.fr